



Paris, le 7 novembre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

La FFB, l'ANPE, les institutions de l'assurance chômage et l'AFPA agissent ensemble pour l'emploi, le recrutement et la formation dans le Bâtiment

Le Bâtiment a créé 20 000 à 30 000 emplois par an depuis 2000 et recruté en moyenne 100 000 personnes. En 2008, le rythme de créations d'emploi sera aussi très soutenu, de l'ordre de 15 000 à 20 000 emplois. Selon les hypothèses, dans les 10 années à venir les besoins de renouvellement en personnel s'établissent à 100 000 par an. Mais des difficultés de recrutement persistent et risquent de s'accroître au regard des données démographiques.

♦ Dans cette perspective, le 7 novembre, Christian BAFFY, président de la FFB, Christian CHARPY, directeur de l'ANPE et Jean-Luc BERARD, directeur des institutions de l'assurance chômage ont signé un accord-cadre national.

Les trois signataires souhaitent associer leurs moyens et leurs efforts pour mettre en œuvre les actions suivantes :

- **évaluer les besoins** en personnels au niveau des territoires, analyser les emplois et les perspectives d'évolution pour mieux anticiper les besoins en compétences et répondre aux difficultés de recrutement des entreprises,
- **promouvoir les métiers** du Bâtiment auprès des demandeurs d'emploi, y compris auprès des salariés licenciés suite à des restructurations ou mutations économiques,
- **satisfaire la demande** de recrutements,
- **professionnaliser et accompagner** les demandeurs d'emploi, notamment les jeunes et ceux rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail,
- **faciliter la reprise d'entreprise.**

Contacts :

FFB : Anaïk CUCHEVAL - Responsable Presse et Communication - 01 40 69 51 39

ANPE : Hubert LARNEY – Responsable Département Presse et Elus - 01 49 31 75 94

UNEDIC : Denis MAILLARD - Département Presse - 01 53 17 23 36

AFPA : Amine MOUSSAOUI : Responsable des relations avec la presse – 01 48 70 50 62



♦ Le même jour, Christian BAFFY, et Pierre BOISSIER, directeur général de l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) ont signé également un accord cadre national pour trois ans. Il succède à celui de 2003 entre l'ANPE, l'AFPA et la FFB qui a donné des résultats très positifs (progression de 5% des stagiaires Bâtiment à l'AFPA).

La FFB et l'AFPA souhaitent ainsi renforcer leur partenariat en se fixant les objectifs suivants :

- accompagner les entreprises dans leur recrutement,
- coopérer pour former les demandeurs d'emploi et les salariés,
- convaincre les entreprises d'utiliser le contrat de professionnalisation,
- conduire des personnes en formation à des certifications du ministère chargé de l'Emploi,
- préparer salariés et demandeurs d'emploi à réussir la reprise d'entreprise,
- de lutter contre les discriminations, pour l'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'égalité professionnelle,

La FFB, l'ANPE, les institutions de l'Assurance chômage et l'AFPA désigneront dans chaque région des interlocuteurs qui auront pour mission de décliner ces deux accords en fonction des contextes locaux et d'en faciliter, si nécessaire, la mise en œuvre opérationnelle.

Contacts :

FFB : Anaïk CUCHEVAL - Responsable Presse et Communication - 01 40 69 51 39

ANPE : Hubert LARNEY – Responsable Département Presse et Elus - 01 49 31 75 94

UNEDIC : Denis MAILLARD - Département Presse - 01 53 17 23 36

AFPA : Amine MOUSSAOUI : Responsable des relations avec la presse – 01 48 70 50 62